1^{ère} ANNEE LICENCE EN DROIT GROUPES DE COURS N° 1 – 2 – 3 – 4

ETHNOLOGIE JURIDIQUE

Cours de Mme CABEE-GAU

MERCREDI 09 MAI 2012 - de 17h30 à 18h30

Les étudiants traiteront, au choix, l'un des deux sujets suivants :

<u>SUJET 1</u> – La politique juridique des Etats africains devenus indépendants : quel choix, quelles conséquences ? (la réponse n'exige <u>pas de plan</u>)

SUJET 2 – Questions:

- 1° L'ethnocentrisme:
 - Définition
 - Ethnocentrisme et colonisation
 - Posture universelle ou exclusivement occidentale?
 - Pourquoi l'anthropologue doit-il y renoncer ?
- → 7 points
- 2° Pluralisme sociologique, pluralisme juridique :
 - Définition
 - Illustrez la définition par des exemples (qui ne sont pas nécessairement ceux du cours : sociétés du passé ou du présent, occidentales ou traditionnelles...)
- → 4 points
- 3° Qu'est-ce qu'une politique d'authenticité juridique ? Précisez le contexte.
- → 6 points
- 4° Ordre accepté, ordre imposé, ordre négocié.
- → 3 points

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE